

L'attractivité des métiers de l'enseignement en France (et ailleurs)

Quelques éléments d'analyse

Pierre Périer, Ph. D.

Volume 12, numéro 2, printemps 2023

Pénurie du personnel enseignant : une analyse multidimensionnelle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1101211ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1101211ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec

ISSN

1927-3215 (imprimé)

1927-3223 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Périer, P. (2023). L'attractivité des métiers de l'enseignement en France (et ailleurs) : quelques éléments d'analyse. *Apprendre et enseigner aujourd'hui*, 12(2), 37–41. <https://doi.org/10.7202/1101211ar>

Résumé de l'article

Dans nombre de pays de l'OCDE, les métiers de l'enseignement font face à un déficit persistant de candidats, ayant des causes à la fois multiples et spécifiques à chaque contexte national. La crise d'attractivité prend des formes et une intensité variables mais elle n'est pas sans conséquences sur les conditions et inégalités d'enseignement. La reconnaissance professionnelle des enseignants apparaît comme un enjeu déterminant, au travers du niveau de salaire, des conditions d'exercice du métier ou de la valorisation du travail et de l'image des enseignants. Ces questions renvoient à des choix de politiques publiques.

L'attractivité des métiers de l'enseignement en France (et ailleurs)

Quelques éléments d'analyse



PIERRE PÉRIER, Ph. D.

Pierre Périer est professeur en Sciences de l'éducation à l'Université Rennes 2 (France) et membre du laboratoire CREAD (EA 3875) où il co-dirige le Programme de Recherche Thématique « Socialisations, cultures et inégalités éducatives ». Ses travaux portent d'une part, sur le métier d'enseignement, notamment les professeurs débutants et, d'autre part, sur le rapport des parents à l'école, en particulier dans les quartiers populaires.

Dans nombre de pays de l'OCDE, les métiers de l'enseignement font face à un déficit persistant de candidats, ayant des causes à la fois multiples et spécifiques à chaque contexte national. La crise d'attractivité prend des formes et une intensité variables mais elle n'est pas sans conséquences sur les conditions et inégalités d'enseignement. La reconnaissance professionnelle des enseignants apparaît comme un enjeu déterminant, au travers du niveau de salaire, des conditions d'exercice du métier ou de la valorisation du travail et de l'image des enseignants. Ces questions renvoient à des choix de politiques publiques.

Le constat d'une perte d'attractivité des métiers de l'enseignement, en France comme dans la plupart des pays de l'OCDE¹, apparaît désormais peu contestable. Il s'inscrit dans un contexte général de vieillissement de la population enseignante nécessitant un recrutement massif dans les générations à venir. La part des professeurs âgés de plus de 50 ans a ainsi progressé de 14 points entre 2008 et 2018 au sein de l'OCDE où ils représentent désormais 38 % des enseignants européens. Le diagnostic d'ensemble demande néanmoins à être affiné, compte tenu des modes de recrutement variables, de besoins différenciés, et de causes explicatives variables d'un pays à un autre, ou d'une période historique à une autre. S'agissant du cas français, la crise se manifeste depuis une dizaine d'années avec une intensité croissante mais de manière contrastée. Si le déficit de candidatures représente un enjeu pour les pouvoirs publics, la situation pose plus profondément la question du statut et du sens donnés à l'enseignement et aux métiers chargés de cette mission. Ces questions seront examinées à l'aide des données issues de comparaisons internationales² ou nationales dans le cas français, soit sous forme documentaire soit sur la base d'une enquête auprès d'étudiants de l'enseignement supérieur (Périer, 2016).

Une attractivité déclinante

Amorcée au début des années 2010, la baisse du nombre de candidats aux concours enseignants n'a cessé de progresser depuis. En France, la politique de (re)création de près de 60 000 postes sur cinq ans décidée en 2012 a créé un décalage d'ampleur entre les besoins et les candidats. Toutefois, ce phénomène ne relevait pas d'une simple crise conjoncturelle liée aux à-coups des politiques de recrutement d'enseignants, déjà observée lors de la massification du secondaire engagée dans les années 1960. De même, la masterisation de la formation et, tout récemment, le report du concours de la première à la seconde année de master n'expliquent pas la désaffection continue pour les concours enseignants. Les données les plus récentes semblent confirmer le déclin structurel de l'attractivité des métiers de l'enseignement confrontée aujourd'hui à des seuils particulièrement critiques. Ainsi, le nombre de candidats présents au concours pour un poste à pourvoir est passé, pour les professeurs des écoles (premier degré) de 5.3 à 3 entre 2010 et 2020. Dans le secondaire, le concours d'enseignement du CAPES³ a vu le nombre de candidats baisser de 4.4 à 3. Le ratio candidat/poste au concours de l'agrégation, réputé plus sélectif, passe quant à lui de 7.6 à 5.8. Pour le dire autrement, le nombre d'inscrits aux concours de l'enseignement du second degré a diminué de plus de 30 % en moins de quinze ans, passant de 50 000 candidats présents en 2008 à 30 000 en 2020.

Des disparités disciplinaires et territoriales

Certes, il est possible de retrouver des années de crise conduisant à des résultats comparables (début des années 1990) mais les difficultés ont été ponctuelles et rapidement surmontées. Les constats dressés en France et ailleurs en Europe, à l'exception de quelques pays comme la Finlande, convergent et traduisent une crise sans précédent. Dans le cas français, la perte d'attractivité est contrastée et sectorielle, et n'a pas le caractère global observé dans plusieurs pays (Belgique, Allemagne, Italie, Danemark, Suède...). En effet, de fortes disparités territoriales sont observées dans le premier degré où certaines académies ont entre 5 et 6 candidats pour un poste quand d'autres tombent au niveau de 1 (la moyenne en 2020 étant de 3 candidats par poste). C'est le cas en particulier des académies dites déficitaires ayant des besoins massifs et notamment Créteil et Versailles en région parisienne. Dans le second degré, les écarts sont importants entre disciplines, certaines ayant moins de candidats que de postes à pourvoir au concours (allemand, lettres classiques), mais d'autres maintiennent des ratios relativement élevés comme l'histoire-géographie (4.6) ou la philosophie (7.7). Cependant, ni les mathématiques (1.6) ni les lettres modernes (2) ne sont épargnées par les tensions récurrentes pour combler les besoins.

Des conséquences multiformes

La crise d'attractivité des concours enseignants s'accompagne d'un certain nombre d'effets qui interrogent la capacité du système éducatif à maintenir l'égalité des conditions d'enseignement à l'échelle du territoire national et de la diversité de ses publics. On peut en premier lieu s'interroger sur le maintien de seuils de « qualité » dans la sélection des candidats (estimé par les jurys de concours à 4 candidats pour un poste) dans les académies ou disciplines dites déficitaires. En dépit de taux d'admission particulièrement élevés (entre 65 % et 70 % dans certaines académies), tous les besoins ne sont pas couverts. Il a ainsi été nécessaire, à plusieurs reprises, de revoir les exigences d'admissibilité à la baisse ou, fait marquant de la rentrée 2022, de recruter plusieurs milliers d'enseignants contractuels à la hâte selon la méthode du « *job dating* ». Plus globalement, le recours à des enseignants contractuels s'étend, en progressant de 7,7 % en 2015 à 9,2 % en 2020. On observe également une augmentation du nombre d'enseignants démissionnaires, en hausse constante depuis dix ans et notamment des enseignants stagiaires qui semblent découvrir un métier auquel ils ne s'étaient pas préparés (3,2 % des enseignants stagiaires ont démissionné au cours de leur stage en 2020-2021, contre seulement 1 % 10 ans plus tôt). Bien que minoritaires, ces phénomènes cumulés se concentrent dans certains établissements difficiles ou dans les contextes socialement les plus défavorisés, en contribuant à l'aggravation des inégalités territorialisées.

Comprendre le mouvement de désaffection pour l'enseignement

Plusieurs hypothèses peuvent être mobilisées pour tenter d'éclairer cette érosion du recrutement des enseignants. L'une repose sur l'état du marché de l'emploi qui ferait fluctuer le nombre de candidats aux concours enseignants. En intégrant la fonction publique, l'enseignant accède à une sécurité de statut et de revenus particulièrement appréciée en temps de crise et par les classes populaires en particulier. Or, ce ressort ne semble plus fonctionner, contrairement à ce qui avait été observé par le passé en période de chômage élevé, y compris pour les diplômés. Les évolutions dans la population des étudiants de l'enseignement supérieur constituent une autre hypothèse mais qui, elle aussi, ne s'avère pas fondée, si l'on en juge par les effectifs stables ou en progression dans les différentes filières pouvant

conduire vers les métiers de l'enseignement (globalement, les effectifs s'élèvent de 2,35 millions d'étudiants en 2010 à 2,97 millions en 2021). En revanche, une partie de l'explication pourrait reposer sur l'offre de formation au niveau master qui s'est considérablement étoffée ces dernières années et qui présente des alternatives à la voie de l'enseignement. En s'élevant au niveau de recrutement du master, le concours enseignant a pris en compte les exigences et la complexité d'un métier dont les missions se sont étendues et diversifiées (Rayou et van Zanten, 2004). Ce faisant, il se met en situation de concurrence avec d'autres professions, équivalentes sur le plan de la qualification, mais pouvant être jugées plus prometteuses ou plus valorisantes par les étudiants ou candidats potentiels aux concours enseignants.

Ce que disent les acteurs : étudiants et enseignants

D'ailleurs, c'est en interrogeant les acteurs eux-mêmes que les raisons de la désaffection vont apparaître plus précisément. On peut tout d'abord observer que les enseignants en poste ont une faible estime perçue de leur métier puisque, en France, 7 % des professeurs (collège) considèrent que leur métier est valorisé dans la société contre 18 % en moyenne des pays de l'OCDE et 29 % en Angleterre ou 45 % en Australie. Une autre enquête effectuée auprès de 2022 enseignants montre de même que le manque de reconnaissance de l'investissement professionnel des enseignants (avant les conditions d'exercice du métier, la multiplicité des tâches ou le nombre trop élevé d'élèves par classe) représente la difficulté principale du métier (Guibert, Malet et Périer, 2022). Ces résultats confirment les recherches très nombreuses portant sur le ou les malaises enseignants, inhérents à la dégradation des conditions de travail, à leur perte de statut ou image dévalorisée dans la société (Barrère, 2017 ; Maroy, 2006). Il ne faudrait pas en conclure trop hâtivement, que tous les enseignants souffrent dans leur activité car il s'exprime également une forme de satisfaction et un intérêt persistant.

L'une des clés explicatives de ce paradoxe apparent repose sur le manque de reconnaissance d'un métier tout à la fois de plus en plus exigeant et de moins en moins considéré et gratifié. Ce sentiment n'est pas l'apanage des enseignants en poste car il se vérifie aussi chez les étudiants de troisième année de licence où il constitue un puissant frein pour s'engager dans la carrière.

Raisons du manque d'attractivité du métier d'enseignant selon les étudiants

(1100 étudiants de Licence)

En %	Concours (en %)	Pas de concours (en %)
Le niveau de salaire insuffisant	44,1	41,3
Le niveau de diplôme exigé (trop élevé)	34,4	19,4
Les chances aléatoires de réussite au concours	42,4	36,7
Le manque de reconnaissance du métier d'enseignant	44,1	48,0
Le manque de choix concernant les premières affectations	42,7	39,6
Le manque de perspectives de carrière	17,6	25,8
Les conditions de travail au quotidien	30,7	42,3
L'image véhiculée par les médias et l'opinion publique sur les enseignants	23,9	20,0
L'image véhiculée par les médias et l'opinion publique sur les fonctionnaires	15,1	12,7
Autre	3,9	6,7
Total	(*)	(*)

En effet, parmi une liste de raisons relatives au manque d'attractivité du métier d'enseignant, les étudiants qui n'envisagent pas de présenter un concours mettent clairement en avant le manque de reconnaissance dont souffre la profession. En cohérence avec ce motif, ils évoquent le niveau de salaire jugé insuffisant. Ces critères sont également prépondérants chez ceux déclarant envisager une carrière d'enseignant, qui soulignent en parallèle l'absence de choix lors des premières affectations ou les incertitudes de réussite au concours.

Si le niveau de salaire représente une composante centrale dans l'appréciation que les enseignants portent sur leur statut et leur considération dans la société, il ne suffit pas à lui seul à rendre compte du déficit de reconnaissance ou d'attractivité du métier. Le cas de l'Allemagne apparaît de ce point de vue exemplaire puisqu'un niveau de salaire élevé, très sensiblement supérieur à celui en France (et en seconde place en Europe), n'empêche pas la perte d'attractivité. En réalité, d'autres enjeux interviennent dans l'évaluation de la condition enseignante : diversité des missions, mode de recrutement et stabilité de l'emploi, formation initiale et continue... En France, l'accès au métier comporte également des freins spécifiques liés notamment à la sélectivité des concours, à l'affectation non choisie sur des postes éloignés de sa région d'origine, au faible niveau de salaire des professeurs débutants, aux incertitudes du métier « réel » que les enseignants découvrent en situation (Périer, 2014). Le « coût d'entrée » dans la carrière peut ainsi apparaître trop élevé au regard de la condition objective des enseignants et des aléas liés à l'exercice d'une activité plus dépendante des contextes et des publics.

Les politiques publiques face à la pénurie : quelques exemples

Pourtant, il est possible de détecter des signes ou de repérer des initiatives en faveur de l'attractivité de l'enseignement. On peut ainsi observer en France une progression sensible des recrutements de candidats non étudiants et ayant décidé pour une partie d'entre eux de devenir enseignant après une première carrière dans un autre secteur d'activité ou métier. Indiquons par exemple que 79 % des lauréats des concours externes du second degré étaient étudiants en 2005 contre 67 % en 2018. Cette voie des « secondes carrières » est encouragée dans certains pays, notamment aux États-Unis avec le programme Teach for America. En Angleterre (pays sans pénurie de candidats), le programme Returning to Teach permet aux anciens professeurs de revenir à l'enseignement après avoir quitté leur fonction. Plus globalement, les mesures préconisées en Europe ont mis l'accent sur l'élévation du niveau de diplôme pour accéder à la fonction (niveau master), sur l'amélioration de la formation initiale et continue ou encore sur le soutien aux enseignants en début de carrière. Mais ce sont surtout les politiques décidées au niveau de chaque pays, tenant compte des spécificités nationales, qui semblent de nature à endiguer une crise d'attractivité ou éviter qu'elle ne prenne forme. C'est le cas de la Finlande où les enseignants, hautement qualifiés, disposent d'une large autonomie, tant sur le plan des curriculums que des méthodes d'enseignement, tandis que les très bons résultats obtenus aux évaluations PISA font l'objet d'une médiation et valorisation de leur réussite.

Conclusion

La crise d'attractivité des métiers de l'enseignement constitue un défi majeur pour les sociétés dont le développement repose sur la formation et la qualification des jeunes générations. La situation de plusieurs pays de l'OCDE, dont la France, peut être jugée critique dès lors que les normes d'encadrement se dégradent et s'accompagnent d'effets inégalitaires. Les comparaisons internationales montrent cependant de fortes disparités et plusieurs exemples témoignent d'évolutions possibles, suite à des politiques volontaristes et en agissant plus globalement au niveau du système éducatif. Au fond, le métier peut encore attirer, parce qu'il est porteur de sens et de valeur, mais à certaines conditions. Le niveau de salaire représente un déterminant majeur mais non suffisant, au regard d'un enjeu de reconnaissance des exigences et difficultés nouvelles à l'exercer, du début jusqu'à la fin de la carrière.

¹ Organisation de coopération et de développement économique regroupant 38 pays membres, principalement en Europe mais incluant aussi les États-Unis, le Canada ou l'Australie.

² OCDE 2019 Résultats de TALIS 2018 (Volume I) : Des enseignants et chefs d'établissement en formation à vie, TALIS <http://www.oecd.org/education/talis/> et Comparaison européenne des conditions de travail et de rémunération des enseignants, Rapport d'information n° 649 (2021-2022)

³ Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire.

Références

- Barrère, A. (2017). *Au cœur des malaises enseignants*. Armand Colin.
- Guilbert, P., Malet, R. et Périer, P. (dir.) (2022). Les enseignants et la reconnaissance professionnelle. *Education et sociétés*, n° 48.
- Maroy, C. (2006). Les évolutions du travail enseignant en France et Europe : facteurs de changement, incidences et résistances dans l'enseignement secondaire. *Revue française de pédagogie*, 155, 111-142.
- Périer, P. (2016). *L'attractivité du métier d'enseignant. Etat des lieux et perspectives*, Rapport scientifique. CNESCO.
- Périer, P. (2014). *Professeurs débutants. Les épreuves de l'enseignement*. Presses universitaires de France.
- Rayou, P. et van Zanten, A. (2004). *Enquête sur les nouveaux enseignants*. Bayard.